

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Band:</b>	18 (1947)
<b>Heft:</b>	12
<b>Artikel:</b>	Le Jura bernois et ses industries
<b>Autor:</b>	Steiner, René
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-825617">https://doi.org/10.5169/seals-825617</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XVIII<sup>e</sup> ANNÉE

N° 12

DECEMBRE 1947

## SOMMAIRE :

1. *Le Jura bernois et ses industries* — 2. *Le Jura bernois et les banques*.
3. *Mon village au travail* (premier prix du concours de composition scolaire de l'A.D.I.J. 1947).

## Le Jura bernois et ses industries

Le développement industriel du Jura mérite une attention toute spéciale. Il a ses origines dans les ressources naturelles du pays. Il a puisé sa force d'expansion dans les qualités maîtresses d'un peuple travailleur et plein d'initiative.

L'ancien Evêché de Bâle a eu ses industries régionales, comme celles du fer, du verre, de la céramique, et au XVIII<sup>e</sup> siècle aussi celle de l'horlogerie. Mais leur exploitation avait bien plutôt le caractère de l'artisanat qu'un caractère industriel proprement dit, et la très grande majorité de la population vivait d'agriculture et d'élevage du bétail. Comme dans tous les pays de l'Europe occidentale, l'invention de la machine à vapeur et son utilisation comme source d'énergie, ont provoqué dans le Jura au début du XIX<sup>e</sup> siècle un développement industriel peu commun. C'est à ce moment-là que les manufactures sont nées, c'est-à-dire les établissements, dans lesquels le travail manuel des processus de fabrication était organisé par parties séparées dans des ateliers réunis sous le même toit. La construction des chemins de fer, l'invention du moteur à explosion, le transport de l'énergie électrique à grande distance et son utilisation comme source d'énergie, ont marqué les étapes d'un essor industriel, auquel le Jura n'a pas échappé. L'utilisation de la vapeur comme source d'énergie industrielle date des années 1830-1840 ; les principales lignes du réseau ferroviaire jurassien furent construites dans les années 1870-1880 ; le moteur à explosion et l'énergie électrique ont commencé d'être utilisés dans nos usines entre 1890 et 1900.

Mais d'autres causes, et celles-là typiquement jurassiennes, sont à la base de l'industrialisation de nos vallées. Elles peuvent être énumérées comme suit : les richesses naturelles de notre sol et de notre sous-sol, le climat, la configuration générale du pays, la situation géographique du Jura, voisin de la France et de l'Allemagne, de l'Alsace tantôt française, tantôt allemande, le caractère de la population. Nous ne pensons pas que le rattachement du Jura au canton de Berne ait eu une influence prépondérante sur l'essor industriel du Jura. L'ancien canton connaît avant tout deux grandes activités économiques, l'agriculture et l'industrie hôtelière et il est naturel que les préoccupations gou-

vernemmentales soient allées d'abord à l'encontre des vœux et des besoins de ces deux activités de base et en second lieu seulement à l'activité industrielle du Jura, qui fut pendant longtemps essentiellement horlogère.

Il est difficile de vouloir donner en quelques lignes une image de la vie économique du Jura. Ce pays n'a pas d'unité géographique. Il est morcelé, compartimenté. Il n'a pas de centre culturel, administratif, économique. Dans ce domaine aussi son compartimentage est typique. Ce phénomène se retrouve tout naturellement dans l'occupation de ses habitants, dans leur caractère, dans leur habitat. Chacune des régions composant le pays jurassien constitue une petite entité, ayant son caractère propre, sa vie économique particulière, que la nature du sol, le climat, les richesses naturelles ont façonnée au cours des siècles. Ainsi sur les plateaux élevés au climat rude où les hivers sont longs et rigoureux, le citoyen est devenu lui-même patient, industrious et réfléchi. Dans les vallées plus fertiles et riches en cours d'eau, sources d'énergie, il est plus jovial. Mais partout il aime le travail bien fait, il a le culte de la précision. Dans les campagnes il est resté longtemps indifférent aux progrès de la technique, peut-être parce que l'on ne s'est pas assez occupé de lui. Il a eu pendant des siècles les plus belles forêts, et la sylviculture de l'ancien évêché de Bâle passait pour un modèle du genre.

La diversité du régionalisme jurassien ressort très bien de la statistique de l'occupation des habitants. Ainsi en 1959 l'activité économique de la population de résidence des districts jurassiens présentait l'image suivante : L'agriculture et la sylviculture occupaient le 37,5 % de la population dans le district des Franches-Montagnes, 31 % dans celui de Neuveville, 29,9 % dans celui de Porrentruy, 26,5 % dans celui de Delémont, 18,9 % dans celui de Laufon, 16,5 % dans celui de Moutier et 14,8 % dans celui de Courtelary. A titre de comparaison ces mêmes branches occupaient en moyenne 22,7 % dans l'ensemble du Jura, 23,7 % dans l'ensemble du canton de Berne et 20,8 % dans l'ensemble de la Suisse. Quatre de nos districts étaient donc plus agricoles que le canton de Berne dans son ensemble et que la Suisse dans son ensemble. L'industrie et l'artisanat occupaient 65,2 % de la population du district de Moutier, 63,4 % du district de Courtelary, 59,5 % du district de Laufon, 44,4 % du district de Delémont, 44 % du district de Delémont, 38,2 % du district des Franches-Montagnes et 32,2 % du district de Neuveville. Pour l'ensemble du Jura, du canton de Berne et de la Suisse, ces chiffres sont respectivement de 53,4 %, 42,4 % et 43,5 %. Cinq de nos districts étaient donc plus industriels que l'ensemble du canton de Berne et l'ensemble de la Suisse. En revanche le commerce, l'hôtellerie et les transports étaient plus faiblement représentés : Delémont 14,1 %, Neuveville 13,1 %, Porrentruy 11,1 %, Laufon 10,5 %, Courtelary 9,8 %, Franches-Montagnes 9,1 % et Moutier 7,3 %, soit 10,3 % pour l'ensemble du Jura contre 16,2 % pour le canton de Berne et 18,1 % pour la Suisse tout entière.

Ces chiffres nous permettent de conclure que la diversité du régionalisme jurassien est fortement marquée par l'occupation de ses habitants et que le Jura, dans son ensemble, est plutôt un pays de production (industrielle et agricole) qu'un pays d'échanges. Quand on sait que la paysannerie jurassienne repose en très grande majorité sur la petite propriété, on conçoit aussi que ses besoins ne sont pas toujours conformes à ceux de l'ancien canton.

Dans ce bref aperçu de la vie économique du Jura, nous ne traiterons cependant qu'une branche de la vie économique du Jura, l'activité industrielle. Dans toute considération économique les chiffres jouent un rôle important. Avant d'émettre des jugements, de formuler des prévisions d'avenir, il est bon de faire un inventaire de ce qui existe. Nous donnerons ci-dessous un état des entreprises industrielles du Jura en septembre 1944, rangées d'après la classification de l'Inspectorat fédéral des fabriques.

**Les entreprises industrielles par groupes d'industries et districts \*)**  
**Industrie de la soie et de la soie artificielle**

Branches	Jura						
	**) C	D	FM	L	M	N	P
Filage	—	—	—	2	—	—	—
<b>Industrie de la laine</b>							
Filage et retordage	—	—	—	—	—	—	1
<b>Industrie du lin</b>							
Tissage	1	—	—	—	—	—	1
<b>Habillement et objets d'équipement</b>							
Vêtements pour hommes, uniformes	—	1	—	1	—	—	2
Lingerie en tissus	—	—	—	—	—	—	1
Tricotage et bonneterie	—	1	—	—	—	—	3
Fabrique de bas et chaussettes	—	—	—	—	—	—	5
Chaussures	—	—	—	—	—	—	2
Réparation de chaussures	—	—	—	—	—	1	—
Brosses et pinceaux	—	1	—	—	—	—	1
Articles en celluloïd	—	—	—	—	—	—	1
Ateliers d'arsenaux	—	—	—	1	—	—	1
	—	3	—	1	1	1	12
							18

**Produits alimentaires et articles de consommation**

Meunerie	1	—	—	1	1	—	—	3
Chocolat et cacao	1	—	—	—	—	—	—	1
Pâtes alimentaires	1	—	—	1	—	—	—	2
Conserves végétales	—	—	—	—	—	1	—	1
Tabac	—	—	—	—	—	—	1	1
	—	3	—	2	1	1	1	8

**Industrie chimique**

Couleurs, laques	1	—	—	—	—	—	—	1
<b>Usines de production d'électricité, de gaz et d'eau</b>								
Electricité	2	1	1	—	2	—	—	6
Gaz	1	1	—	—	2	—	1	5

3 2 1 — 4 — 1 11

\*) Extrait de la statistique fédérale des fabriques du 14. 9. 1944.

\*\*) Districts : C = Courtelary. D = Delémont. FM = Franches-Montagnes. L = Laufon. M = Moutier. N = Neuveville. P = Porrentruy.

### Industrie du papier, du cuir et du caoutchouc

	C	D	FM	L	M	N	P	Jura
Pâte de bois, cellulose, papier et carton	1	—	—	3	—	—	—	4
Tannerie	1	—	—	—	—	—	—	1
Sellerie, articles de cuir	3	—	—	—	—	—	—	3
	5	—	—	3	—	—	—	8

### Arts graphiques

Imprimerie	1	2	1	2	2	—	3	11
------------	---	---	---	---	---	---	---	----

### Industrie du bois

Scierie, rabotage, charpenterie, imprégner du bois	3	3	2	—	4	—	5	17
Ameublements	1	—	—	—	—	—	1	2
Menuiserie, ébénisterie	—	3	—	—	3	—	—	6
Ateliers de modelage indépendants	—	—	—	—	1	—	—	1
Tournage, sculpture sur bois	1	—	—	—	—	—	—	1
Objets bruts en bois	—	—	—	2	—	—	1	3
Objets en liège	—	—	—	1	—	—	—	1
	5	6	2	3	8	—	7	31

### Industrie métallurgique

Laminage	1	—	—	—	—	1	—	2
Fonderie de cuivre et de laiton	—	—	—	—	—	1	—	1
Fonderie de métaux, robinetterie	—	—	—	—	—	1	—	1
Vis et pièces détachées	3	—	—	1	5	—	1	10
Serrurerie	—	—	—	—	—	—	3	3
Etampes, coutellerie	1	1	—	—	3	—	—	5
Articles en aluminium	—	—	—	1	—	—	—	1
Emballages en fer blanc	—	—	—	—	1	—	—	1
Articles émaillés et autres articles en métal	1	—	—	—	1	—	2	4
Galvanoplastie	—	1	—	—	1	—	—	2
	6	2	—	2	13	1	6	30

### Construction de machines, appareils et instruments

Fonderie de fer indépendante	—	—	—	—	1	—	—	1
Construction de machines avec fonderie de fer	2	3	—	—	7	—	—	12
Ateliers de mécanique	3	—	—	1	2	—	—	6
Réparation d'automobiles	—	1	—	—	—	—	—	1
Cycles et motocyclettes	—	3	—	—	—	—	1	4
Appareils de précision, optique	2	1	—	—	—	—	—	3
Appareils électriques	1	2	—	—	1	—	—	4
Lampes à incandescence	—	—	—	—	1	—	—	1
	8	10	—	1	12	—	1	32

### Horlogerie, bijouterie

Pierres pour l'horlogerie	3	—	1	—	2	—	25	31
Boîtes de montre en or	2	—	1	—	—	—	—	3
Boîtes de montre en argent	1	—	1	—	—	—	2	4
Boîtes de montre en métal	9	7	8	—	1	—	6	31
Cadrans et verres de montres	6	—	—	—	—	—	1	7
Aiguilles, ressorts et spiraux	6	—	—	—	1	—	—	7
Autres parties de la montre	8	—	6	—	28	3	—	45
Ebauches et mouvements	11	—	1	—	5	—	—	17
Fabrication et terminage de la montre	25	1	4	—	13	1	4	48
Horloges, pendules, réveils	—	—	—	—	1	—	—	1
Outils d'horlogerie	—	—	—	—	—	2	—	2

publicité  
aut

DÉCOLLETAGES  
DE PRÉCISION



**JK**  
*La marque de confiance  
Meilleures références*

FABRIQUE JÉRÔME KONRAD  
EVILARD S/BIENNE

Les  
Fabriques de balanciers  
dans le Jura bernois :

**Saignelégier**

**Saint-Imier**

**Evilard**

**Bienne**

### Industrie de la terre et de la pierre

	C	D	FM	L	M	N	P	Jura
Mise en œuvre de la pierre naturelle	—	—	—	2	—	—	—	2
Ciment, chaux, gypse	1	1	—	2	—	—	1	5
Pierres artificielles, objets en ciment	—	1	—	—	1	—	—	2
Tuiles, briques	—	—	—	3	—	—	1	4
Poterie et fabrique de porcelaine	—	—	—	1	—	—	2	3
Verrerie	—	—	—	—	1	—	—	—
	1	2	—	8	2	—	4	17
Totaux généraux	105	35	26	24	94	7	76	367

D'après le nombre des entreprises, l'industrie horlogère est incontestablement la plus importante du Jura, puisque plus de la moitié des établissements industriels appartiennent à ce groupe de production. Viennent ensuite, dans l'ordre d'importance, la construction de machines, d'appareils et d'instruments, l'industrie du bois et l'industrie métallurgique. Un troisième groupe est constitué par l'industrie de la terre et de la pierre, et la confection d'habillements et d'objets d'équipement. Les arts graphiques, l'industrie du papier, celle des produits alimentaires sont plus faiblement représentés numériquement. Les groupes du textile et de l'industrie chimique ne sont représentés dans le Jura que par quelques entreprises.

Le nombre des entreprises seul ne donne cependant qu'une image imparfaite de l'activité industrielle d'un pays. L'importance des entreprises basée sur le nombre de leurs ouvriers et employés est primordiale. Dans la *Chronique du Jura*, qui va sortir de presse prochainement, nous avons dressé le tableau des entreprises, d'après l'effectif de leur main-d'œuvre, par branches industrielles. Nous nous contentons d'en donner ici le résumé global. Sur 367 établissements industriels, soumis à la loi sur les fabriques, 112 avaient moins de 11 ouvriers et employés, 92 en avaient entre 11 et 20, 81 entre 21 et 50, 42 entre 51 et 100, 25 entre 101 et 200, 15 entre 201 et 500 et 2 entre 501 et 1000, c'est-à-dire que plus de la moitié des entreprises n'avaient pas plus de 20 ouvriers et employés et que le nombre des grandes entreprises, occupant dans une même branche de la production plus de 500 ouvriers, est extrêmement modeste. Le Jura est donc bien un pays industriel, mais un pays de petites industries, issues de l'artisanat, réfractaires aux grandes concentrations du fait même de la configuration du pays. Ainsi l'une de nos plus grandes usines, celle de la Société des Usines de Louis de Roll à Choindez, a atteint son développement maximum en surface. Il ne lui est plus possible de s'étendre à moins de déplacer des montagnes. Dans nos vallées étroites le même phénomène se répète, quoique d'une façon moins impérative qu'à Choindez, où le « halte ! » de la nature ne permet plus de compromis.

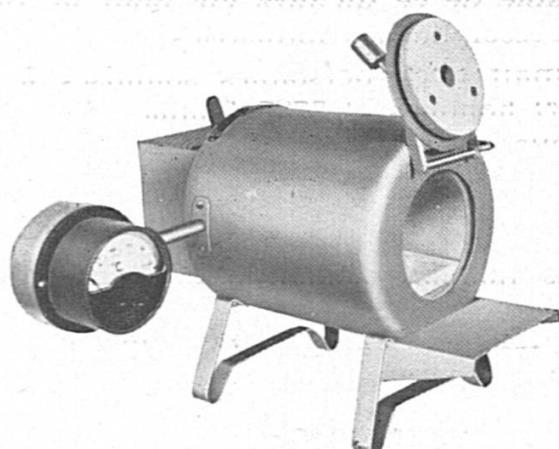
La statistique de 1944 a été faite au moment où notre économie était encore toute marquée par les nécessités de l'économie

de guerre. La production d'après-guerre n'était même pas amorcée. Depuis trois ans, des changements importants se sont produits dans le nombre des entreprises et l'effectif de leur main-d'œuvre. Dès que les chiffres en seront établis et que nous pourrons les consulter, nous ne manquerons pas de les publier, car ils seront l'illustration irréfutable de ce qu'aura été pour le Jura le boom de l'après-guerre et l'essor de nos industries.

En 1944 l'horlogerie occupait 8276 personnes soumises à la loi sur les fabriques, dont 4489 hommes et 3787 femmes, la construction des machines, appareils et instruments en occupait 2727 (2547 hommes et 190 femmes), l'industrie textile 1252 (428 hommes et 804 femmes), l'industrie métallurgique 1129 (906 hommes et 223 femmes) ; toutes les autres branches en occupaient moins de 1000. Dans l'ensemble les femmes constituent un peu plus du tiers de la main-d'œuvre. Elles sont en majorité dans l'industrie textile. Elles sont très nombreuses dans l'horlogerie. L'effectif total de la main-d'œuvre de nos entreprises était en septembre 1944 de 16,295 personnes, dont 10,747 hommes et 5548 femmes. Sur une population de 112,000 habitants, cela ne fait que 14,2 % au lieu des 55,4 % mentionnés au début de cet article. La différence est constituée par l'artisanat, l'industrie à domicile, les entreprises non soumises à la loi sur les fabriques, le personnel des fabriques non soumis à la loi sur les fabriques.

Comme cela ressort des considérations que nous avons émises au début de cet article sur l'activité de la population de résidence de nos districts, les districts les plus industrialisés sont ceux de Moutier, de Courtelary, de Laufon et de Delémont. Ce sont les districts que parcourrent la Suze et la Birse. C'est en effet dans les vallées, le long des cours d'eau que nos premières industries se sont fixées. Elles étaient dépendantes de la force motrice que leur donnaient sans compter nos rivières principales. Il est aussi naturel que ce soit le long des cours d'eau que l'industrie se soit le plus développée, car par la suite, ces mêmes cours d'eau fournissaient l'énergie électrique et ces mêmes vallées étaient parcourues par nos chemins de fer, indispensables pour amener aux meilleures conditions les matières premières et pour expédier dans les meilleures conditions également les produits manufacturés de nos usines. Rivières et voies de communications resteront toujours des facteurs importants du développement économique. On comprend mieux pour quelles raisons il est très difficile d'implanter dans le Jura des industries dans des régions économiquement pauvres, dans lesquelles l'introduction d'industries est désirée, si ces mêmes régions ne disposent pas de voies de communication suffisantes au point de vue technique et favorables au point de vue tarifaire. Car il ne suffit pas d'avoir un chemin de fer pour desservir une région, il faut encore que les tarifs soient supportables et non prohibitifs. Mais par où commencer ? créer des voies de communication pour favoriser le développement économique et industriel d'une région ? ou attendre qu'une région ait atteint un développement économique suffisant pour justifier par le volume de ses échanges et ses besoins

# **SOLO** Les petits fours électriques pour l'industrie, l'artisanat et le laboratoire.

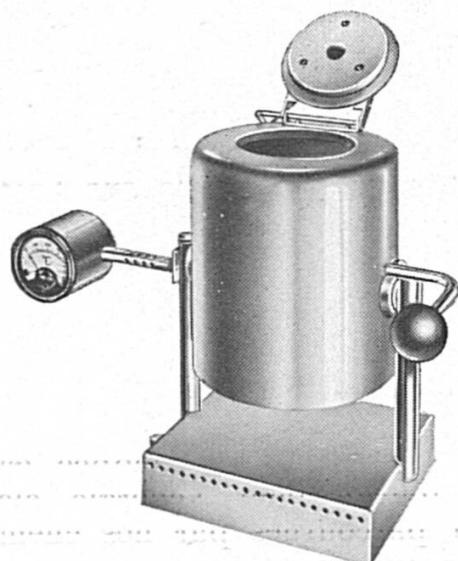


Grandeurs: 105 x 140 mm,  
105 x 200 mm, 150 x 200 mm. Températures maxima-  
les 950° C et 1150° C.

Réglables de + 350° - 1150° C  
Voltages sur demande.

Pour la :

Cémentation  
Recuire  
Amélioration  
Préchauffage  
Cuisson  
Séchage  
Fusion  
Brassage de métal dur  
Bain de sel  
etc., etc.



Prix à partir de **Fr. 185.** — sans pyromètre

Prospectus illustrés avec prix et autres renseignements par les fabricants :

**Käsermann & Spérisen**

Fabrique d'appareils électriques

**Biel - Bienne**

Tél. (032) 2 54 52

Aebistrasse 75



L'appareil d'intercommunication qui supprime les pertes de temps et permet d'atteindre instantanément la personne désirée.

**INTERPHONE** 

Plus de 10 modèles différents

Nombreuses références

**Fabricant : E. Althaus, Sonceboz (Suisse)**

Manufacture d'appareils électroniques

du trafic la construction ou l'aménagement de lignes de chemins de fer existentes ? Aujourd'hui nos autorités semblent pencher plutôt pour la seconde solution. Mais lorsque nos premiers chemins de fer ont été construits, tout le monde pensait qu'il fallait consentir de très grands sacrifices pour les établir, car ils ne manqueraient pas de provoquer un réjouissant développement économique qui compenserait par la suite tous les sacrifices consentis.

Nous avons dit que les industries jurassiennes ont leurs racines dans les richesses naturelles du pays. Quelles sont ces richesses ? Ce sont d'abord les matières premières d'origine minérale, le fer sidérolithique ou pisolithique du bassin de Delémont et de Corcelles-Crémines, le sable vitrifiable de Soubey, de Court et du Moron, les calcaires, les marnes et les argiles et autrefois aussi le salpêtre. Il y a encore des richesses minérales non exploitées, des schistes bitumineux, peut-être du pétrole et du charbon.

Dans un prochain article nous passerons ces différentes industries jurassiennes en revue et suivront en grandes lignes leur évolution historique.

Se pencher sur le travail de nos populations, dans le passé et dans le présent, connaître la production de nos usines, les soucis et les aspirations de nos chefs d'entreprises, c'est vivre intensément la vie de notre pays. On ne peut s'y adonner sans éprouver la plus grande admiration pour tout ce dont le génie humain et les qualités ancestrales de nos populations jurassiennes sont capables de réaliser dans la merveilleuse collaboration des patrons et des ouvriers, dans la paix, dans l'amour du travail bien fait. On y gagne une grande confiance dans l'avenir. Nous sentons qu'il n'y aura pas de difficultés que les Jurassiens ne sauront résoudre, avec l'aide de leurs autorités, dans un cadre qui sera à la mesure de ce que nous apprécions le plus, le respect de la personnalité humaine et la liberté, qui permettent à chacun de faire preuve d'initiative et de réaliser ses ambitions professionnelles dans les limites de ses connaissances, de son pouvoir et de son courage.

*René Steiner.*

## Le Jura bernois et les banques

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, les princes-évêques de Bâle, nos anciens maîtres, avaient obtenu le droit de battre monnaie. L'unité de monnaie était la livre bâloise, mais comme elle n'était pas frappée, elle était toute théorique et ne servait que de base de calcul. Il fallait 12 batz ou 20 sols pour une livre et le sol valait 12 deniers. Dans notre pays circulaient les monnaies de tous les pays avoisinants et de l'empire et il n'était pas toujours aisé d'en convertir la valeur en monnaie du pays. Cependant comme le roulement de l'argent et le volume des échanges étaient incomparablement plus petits qu'aujourd'hui, on pouvait se tirer d'affaire tant bien que mal. Lors du rattachement du Jura au canton de Berne, les monnaies bernoises devinrent la monnaie courante du pays.